VERCORS IMMOBILIER MONTAGNE

HONORAIRES TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< 120 000 €	8 %
120 001 € - 250 000 €	7 %
250 001 € - 400 000 €	6 %
400 001 € - 600 000 €	5 %
> 600 001 €	4 %

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %.
Nos honoraires sont à la charge du vendeur.
Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

AVIS DE VALEUR
200 € TTC

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
ZONE NON TENDUE - Visite, rédaction du bail	8 € TTC/m²	8 € TTC/m²
ZONE TENDUE - Visite, rédaction du bail	10 € TTC/m²	10 € TTC/m²
Etat des lieux	3 € TTC/m²	3 € TTC/m²
Frais de gestion	10 % TTC du loyer CC	
Local professionnel ou commercial	15 % du loyer HT - HC	15 % du loyer HT - HC

Honoraires pour démarches, publicité, rédaction de bail et état des lieux.

HONORAIRES LOCATION SAISONNIERE

Frais de gestion à la charge du propriétaire	25 % TTC du montant du séjour
Frais de dossier à la charge du locataire	29 € TTC
Taxe de séjour à la charge du locataire	Selon barème de la commune

HONORAIRES SYNDIC

Gestion courante (forfait annuel)	180 € TTC par lot principal (minimum 1500 € TTC)